En arrêt pour soigner son addiction à la drogue, le député LFI Andy Kerbrat a voté contre la loi sur le narcotrafic. Sa collègue Ségolène Amiot, qui a voté à sa place, ne voit pas le problème.

27/03/2025 à 21h12



Selon [Presse-Océan](), le député LFI de Loire-Atlantique Andy Kerbrat, actuellement en arrêt pour soigner son addiction à la drogue, a été inscrit parmi les opposants à plusieurs amendements lors du vote de la loi contre le narcotrafic à l'Assemblée nationale le 24 mars 2025. Ce vote a été réalisé par procuration par sa collègue Ségolène Amiot, également députée LFI, qui s'est alignée « comme toujours » sur la position de son groupe politique.

Ségolène Amiot balaye toute polémique : « Il a certes été arrêté alors qu'il achetait de la drogue, mais ce n'est qu'un consommateur. Il n'y a aucun lien entre sa situation personnelle et le texte soumis au vote ». Elle estime que le texte est « inefficace et dangereux » et ne traite ni de la

consommation ni de la prévention.

Andy Kerbrat, qui avait été surpris en octobre 2024 en train d’acheter de la drogue à un mineur à Paris, déclare via Franceinfo que « le meilleur moyen de lutter contre le narcotrafic, c’est d’aider les personnes qui souffrent de l’addiction ».